

Actualités du Réseau 2013, une année pleine d'activités. Bilan du Réseau Zones Humides	p1
L'expérience d'un adhérent Jean Louis Dorliat	p2
A la découverte des richesses naturelles Le Cordulégastre bidenté	p2
Un peu de technique Restaurer une mare	p3
Agenda	p4
Petites annonces	p4
Nous contacter	p4

Réseau Zones Humides en Limousin Bulletin d'information

Toute l'équipe du Réseau Zones Humides vous présente ses meilleurs voeux pour l'année 2014

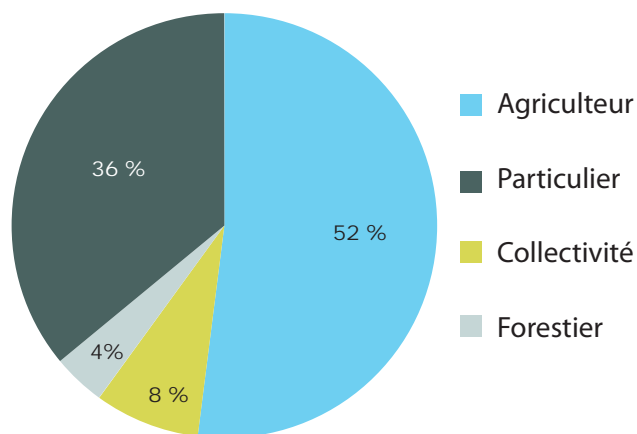
Actualités

2013, une année pleine d'activités Bilan du Réseau Zones Humides

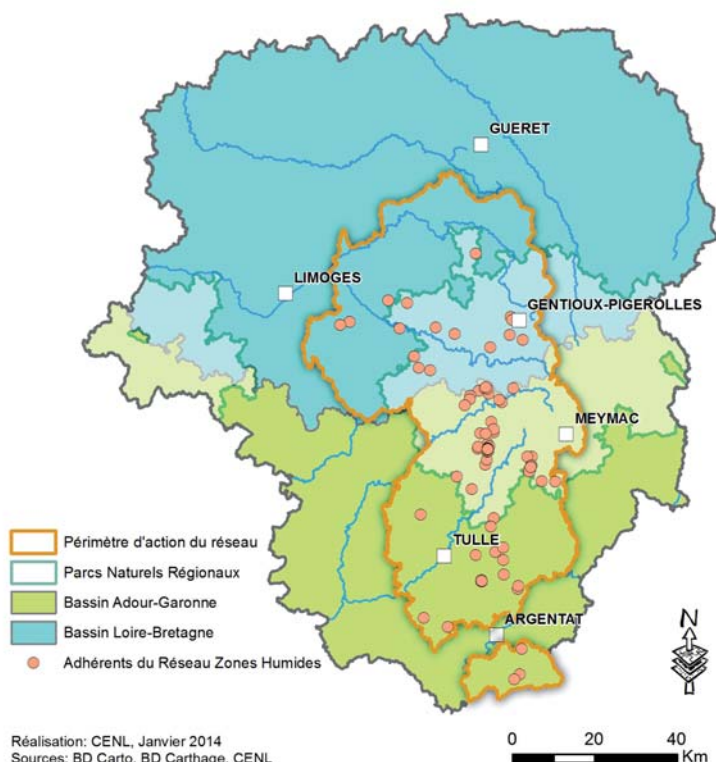
Voici comme chaque année les chiffres clés du bilan d'activités 2013.

Notre Réseau de gestionnaires de zones humides compte 75 adhérents sur les bassins hydrographiques Adour-Garonne et Loire-Bretagne, soit une augmentation de plus de 20 % en un an (voir bulletin RZH N°9). Ainsi, près de 600 hectares de milieux humides ont été conventionnés depuis 2006.

Le graphique ci-contre montre que la part des exploitants agricoles est légèrement supérieure à 50 % (47 % en 2012). Ceci illustre le travail important réalisé par les animateurs du Réseau auprès des éleveurs, notamment pour l'accompagnement dans le montage de dossiers de subventions au titre de la mesure «216».



Le Réseau Zones Humides en Limousin



11 d'entre eux bénéficient ainsi d'un dispositif d'aides agricoles (Europe et Agences de l'Eau) pour des aménagements visant la protection et la gestion de zones humides et des cours d'eau (mise en défens, passages à gué, passerelles, matériel spécifique...). A ceci, s'ajoutent de nombreuses visites de conseils techniques sur le terrain ainsi que la rédaction de diagnostics et plans de gestion simplifiés, véritables tableaux de bord de la gestion de ces milieux.

Dans l'objectif de démultiplier l'action du Réseau, des réunions de travail et des visites de terrain se développent avec les techniciens en charge de la gestion des cours d'eau sur le bassin amont de la Vienne et sur l'ensemble du département de la Corrèze.

L'année 2013 a été marquée par le succès des 1^{ères} rencontres du Réseau avec plus d'une centaine de participants, le 2 février 2013.

Cette dynamique doit continuer. Grâce à l'implication de plusieurs d'entre vous et de divers partenaires, de nombreuses manifestations sont organisées autour de la Journée mondiale des zones humides le 2 février 2014.

Les zones humides de Jean-Louis Dorliat

Nedde et Saint-Amand-le-Petit (87)

« J'éleve des bovins broutards en plein air intégral avec un cheptel de 85 mères de race limousine. En représentant plus de 30 % de la surface agricole, les zones humides sont très importantes dans la conduite de mon exploitation. Le lien entre les zones humides et mon activité professionnelle ne se limite pas à cela puisque j'entretiens également des réseaux de rigoles de plusieurs exploitations dans le cadre de mon entreprise. Pour toutes ces raisons, je suis évidemment très intéressé par le sujet des zones humides et les techniques de gestion permettant de les utiliser tout en les respectant.

J'ai découvert le Réseau Zones Humides (RZH) du CEN Limousin et les actions du Syndicat mixte Monts et Barrages lors des réunions publiques de 2010 qui se sont tenues à Eymoutiers pour le lancement du Programme « Sources en action ». Le RZH m'apporte aujourd'hui un suivi technique régulier sur le terrain de mes zones humides et des ruisseaux compris dans mon exploitation.

La présence d'un animateur sur le secteur facilite les démarches administratives lorsque des travaux soumis à la loi sur l'eau doivent être réalisés. Cela permet de comprendre les directives de la police de l'eau et de m'accompagner dans la réalisation des dossiers de déclaration de travaux. Ainsi, j'ai réalisé plusieurs abreuvoirs avec des prises d'eau sur des ruisseaux et restaurés des mares. Les passerelles en bois que j'ai construites avec du matériel fourni par le syndicat Monts et Barrages et avec les conseils du RZH facilitent la gestion du pâturage et me permettent de franchir les ruisseaux sans dégrader les berges. J'ai également installé des clôtures électriques en bord de cours d'eau pour les protéger du piétinement des bêtes. Je continue à réaliser ce type d'aménagement afin de protéger et de valoriser par le pâturage le plus possible de surface humide.»



Un pré de fond et son ruisseau sur l'exploitation



Construction d'une passerelle



Mise en place du réseau d'adduction d'un abreuvoir gravitaire

Découverte des richesses naturelles

Le Cordulégastre bidenté (*Corgulegaster bidentata*)

Triangle occipital noir

Cette grande libellule, de couleur noire et jaune, se distingue grâce à son triangle occipital (petit triangle situé en arrière des yeux) noir et non renflé et une tache jaune en forme de massue dans la partie supérieure des côtés du premier segment abdominal (divisions du corps de l'insecte).

Cette espèce fait partie du plan régional d'actions en faveur des odonates ainsi que de la liste rouge régionale des espèces menacées. Elle vit dans les vallées encaissées boisées où les larves se développent dans un flux d'eau très faible mais permanent d'une année sur l'autre, ensoleillé avec un fond constitué de sable, vase et débris végétaux. Les adultes peuvent être observés de mai à août et plus particulièrement à la mi-juin.

Les principales menaces qui pèsent sur le Cordulégastre bidenté en Limousin sont :

- les exploitations forestières en coupe rase dans les zones de gorges qui entraînent une modification du substrat de l'eau.
- la plantation de résineux provoquant notamment l'ensablement et la diminution de la qualité des débris végétaux du cours d'eau.
- Et d'une manière générale les perturbations climatiques (régime des précipitations impliquant un assèchement estival plus fréquent des cours d'eau).

Pour en savoir plus : <http://assoslo.free.fr/>

Article rédigé par Marion Marcos, Stagiaire RZH



Le Cordulégastre bidenté (*Corgulegaster bidentata*).

Un peu de technique

Restaurer une mare

Les débris végétaux et sédiments apportés par le ruissellement enrichissent l'eau des mares et favorisent la formation de vase (=mélange de particules fines qui se déposent au fond de l'eau). Sans entretien, une mare est vouée à se combler, se boiser et disparaître (quelques dizaines d'années suffisent !).

Avant de débiter des travaux de restauration, il est essentiel de bien définir son projet, ses objectifs, connaître son terrain et l'historique de la mare. Chaque cas d'aménagement est particulier et tiendra compte de ces éléments.

1. Eclaircir une mare bordée d'arbres

Pourquoi ?

- l'éclaircissement et la production d'oxygène.
- le « pompage » direct par les saules/aulnes.

Que faire ?

- Couper les branches et racines de tous les ligneux présents dans la mare puis les exporter.
- Couper tous les ligneux présents sur les berges en pente douce.
- Laisser (mais tailler) les ligneux présents sur les berges abruptes, ils limiteront l'effondrement, et conserveront des zones d'ombre sur la mare (zones plus fraîches).
- pour une mare forestière : éclaircir sur un périmètre de 4 mètres. Quelques fagots peuvent être laissés à proximité pour l'accueil de petits mammifères et amphibiens. Les rémanents devront être exportés.

Période d'intervention : fin août à novembre

Fréquence : 5 à 10 ans pour une mare forestière ; 10 à 20 ans pour une mare prairiale (selon la vitesse de colonisation)

Coût : 0€ (chantiers bénévoles) à 400 € (location de matériel + main-d'œuvre).

2. Curer une mare envasée

Pourquoi ?

- sa taille et son volume jusqu' à sa forme originelle.
- la surface en eau libre.

Que faire ?

- Curer la mare à la main ou à l'aide d'une pelle mécanique à chenille
- Dans l'idéal, stocker la vase sur les berges de la mare pendant ≈15 jours pour permettre à la micro faune de regagner son milieu.
- Exporter ensuite la vase à l'extérieur de la zone humide pour éviter un retour de matières par le ruissellement, puis être conforme à la législation en vigueur (les mares ont le statut juridique de zones humides, et sont donc concernées par la loi sur l'eau et les milieux aquatiques).
- Si la couche imperméable n'assure pas pleinement son rôle, c'est le moment de la colmater par un tapis d'argile.

Période d'intervention : septembre à novembre

Fréquence : 10 à 20 ans (selon la vitesse de comblement)

Coût : 0€ (chantiers bénévoles) jusqu'à 900 € (location de matériel + main-d'œuvre).

3. Réaliser des berges en pentes douces

Pourquoi ?

- l'habitat de transition entre milieux aquatique et terrestre.
- la stabilité des berges.

Que faire ?

- Profiler les berges en pente douce (inférieur à 30°) au moins sur une de façon manuelle ou mécanique à l'aide de pelle ou godet plat. Dans l'idéal, elles seront exposées au sud et donc situées au nord de la mare.
- Laisser la végétation repartir pour bien fixer la pente. Ce phénomène peut être accéléré en tapissant la pente sur ≈10 cm avec la vase extraite.
- Utilisation pour l'abreuvement : renforcer la pente douce par un géotextile puis des cailloux et clôturer le reste de la mare (1 fil suffit).

Période d'intervention : fin août à novembre

Fréquence : 1 passage unique

Coût : 0€ à 400€ (matériaux)

Et ensuite ?

Après la restauration de votre mare, il est nécessaire de l'entretenir régulièrement, en limitant notamment l'envahissement par la végétation (flottante et/ou enracinée), tous les 2-3 ans.

Cet entretien sera détaillé dans un prochain bulletin. Il consiste en un faucardage, un étréage ou bien encore un écrémage.

Source : PNR des Caps et marais d'Opale ; guide technique de la mare, janvier 2009
Clubs CPN : Gérer une mare - dossier technique de la gazette des terriers, janvier 2009, ISSN 0296-029

Exemple de restauration sur le site de la Butte à Gaudy (Droux, 87)



Avant



Pendant



Après

Petites annonces

Besoin d'un coup de main ? Ce petit encart est fait pour vous. Profitez de ce bulletin pour vous exprimer et communiquer avec les autres membres du réseau.

Adhésion

Soutenez les actions du Réseau Zones Humides et du Conservatoire d'espaces naturels du Limousin : Adhérez à l'association !



Bulletin d'adhésion 2014
Membres individuels

NOM, Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél : _____ Mail : _____

Déclare adhérer au Conservatoire d'espaces naturels du Limousin pour l'année 2014 en tant que (cocher la case correspondante) :

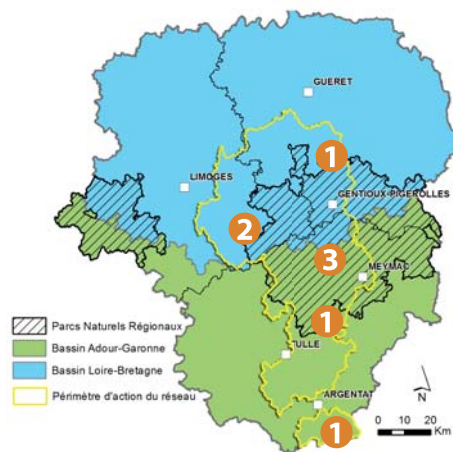
Individuel à 17 €
 Individuel à 6,50 € (étudiants, scolaires, chômeurs)*
 Couple à 25 €
 Membre bienfaiteur à 50 €
 Membre donateur à 1 de 50 €
 Préférer un autre montant (cocher la case) _____

Je joins au bulletin d'adhésion mon règlement de _____ euros.
Fait à : _____ le _____

Signature _____

*Je recevrai un reçu fiscal.
Association sans but lucratif, membre du réseau national des Conservatoires d'espaces naturels du Limousin

Des animateurs à votre service !



- 1 **Ingrid Champion** - 05 55 03 98 25
ichampion@conservatoirelimousin.com
- 2 **Nicolas Lhéritier**
au Syndicat mixte Monts et Barrages
Le Château 87460 Bujaleuf - 05 55 69 57 60
nlheritier@conservatoirelimousin.com
- 3 **Lucie Blondel** - 05 55 03 09 03
Maiwenn Lefrançois - 05 55 46 09 83
lblondel@conservatoirelimousin.com
mlfrancois@conservatoirelimousin.com

Thématique forestière : Véronique Daviaud - 05 55 03 09 03
vdaviaud@conservatoirelimousin.com

Coordination : Erwan Hennequin - 05 55 03 98 23
ehennequin@conservatoirelimousin.com

Avec la participation financière de :



6 ruelle du Theil - 87510 Saint-Gence
Tél : 05 55 03 29 07 - Fax : 05 55 03 29 30
info@conservatoirelimousin.com
www.conservatoirelimousin.com

Rédaction : L. Blondel, I. Champion, E. Hennequin, N. Lhéritier, M. Marcos
Conception : CEN Limousin - Photos : CEN Limousin, G. Doucet
Bulletin destiné aux adhérents du Réseau Zones Humides.
Imprimé en 300 exemplaires sur du papier recyclé.

Animations



Journées Mondiales Zones Humides 2014

« Zones humides et agriculture : cultivons le partenariat », tel est le slogan choisi cette année pour la journée mondiale du 2 février.

En Limousin ce partenariat est déjà bien amorcé. Divers organismes se sont mobilisés pour planifier des sorties, un colloque, des chantiers et diaporamas à cette occasion. Du 25 janvier au 23 février, plus de 20 manifestations au total.

Vous trouverez ci-joint le calendrier des animations, alors à vos agendas !

Plus d'informations sur les JMZH :

<http://www.zones-humides.eafrance.fr/actualites/generales/organisez-une-animation-autour-de-la-journee-mondiale-des-zones-humides>

ou <http://www.ramsar.org>



Fréquence Grenouille 2014

Comme tous les ans, depuis maintenant 20 années, la fédération des Conservatoires d'espaces naturels et Réserves Naturelles de France proposent l'opération Fréquence Grenouille. Des animations ont lieu sur tout le territoire français du 1er Mars au 31 Mai afin de sensibiliser à la préservation des zones humides et de leurs habitants.

Vous pourrez consulter le programme d'animations pour le Limousin sur le site internet du CEN Limousin :

<http://www.conservatoirelimousin.com/>

Plus d'informations sur cette opération : <http://www.reseau-cen.org/fr/actualites-agenda/operation-frequence-grenouille-fete-ses-20-ans>

Une stagiaire au RZH !

Marion MARCOS (élève en BTS Gestion et Protection de la Nature) : je suis accueillie en stage au sein de l'équipe d'animation du Réseau Zones Humides (RZH) pour 8 semaines dont 3 en octobre 2013 et 5 à cheval sur février et mars 2014. Je participe à la réalisation du diagnostic écologique et plan de gestion simplifié de la Tourbière de la Blanche (Péret-Bel-Air, 19). Ce stage me permet de découvrir les zones humides ainsi que le fonctionnement du CEN Limousin et celui du réseau.

Il me permet également d'approfondir mes connaissances en termes de gestion et de protection de l'environnement et de découvrir les différents métiers existants dans ce domaine, grâce aux rencontres que je peux faire tout au long de cette expérience.